



Bruxelles, août 2016

## **IMPORTANT : A l'attention de tous les pensionnés**

### **Accès à MY INTRACOMM via le compte ECAS**

-----

My IntraComm, le site intranet de la Commission, n'était jusqu'à présent accessible aux pensionnés que via des codes d'accès (composés d'un login et d'un mot de passe). Depuis la cyber-attaque subie par la Commission en 2011, ces codes ne donnaient plus accès qu'au "snapshot", une copie statique du site mise à jour une fois par semaine.

**BONNE NOUVELLE !** Dorénavant, la version "real time" du site My IntraComm est à nouveau accessible aux pensionnés, avec les toutes dernières mises-à-jour et les fonctionnalités qui manquaient au snapshot (moteur de recherche, écriture d'une petite annonce,...). Les codes d'accès ne sont, dès lors, plus utiles, car votre connexion à My IntraComm est maintenant basée sur le même compte ECAS que l'assurance maladie en ligne (RCAM en ligne<sup>1</sup>).

**Qu'est-ce que ECAS ?** Il s'agit du système d'authentification créé par la Commission pour sécuriser ses applications. Actuellement, les pensionnés ont déjà accès à l'application RCAM en ligne via un compte ECAS, et c'est exclusivement ce compte qui dorénavant vous permet d'accéder à My IntraComm avec le niveau de sécurité requis: il est basé sur une authentification "double-facteur" avec login, mot-de-passe et sms. C'est ce même mode d'authentification qu'utilise le personnel actif de la Commission.

### **Pratiquement, que faut-il faire ?**

- Vous possédez déjà un compte ECAS pour l'application RCAM en ligne ? Il n'y a rien à faire. Ce compte ECAS vous permet dorénavant d'accéder AUSSI à My IntraComm via <https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/>

- Vous ne possédez pas encore ce compte ECAS ? Si vous désirez accéder à My IntraComm et aussi à l'application RCAM en ligne, demandez un tel compte ECAS.

**Pour pouvoir l'utiliser, vous devez disposer d'un téléphone portable et d'une messagerie mail privée.**

---

<sup>1</sup> L'application RCAM en ligne permet de gérer le suivi des demandes de remboursement des frais médicaux, des prises en charge, des autorisations préalables, des visites de médecine préventive, etc.

### **Ce compte ECAS peut être obtenu :**

- à Bruxelles: au SC-27 00/03 (rue de la Science, 27 à 1000 Bruxelles) de 9h à 12h et de 14h à 16h ou par tél. + 32 2 297 68 88/89.
- à Luxembourg: chez Florent Charton, building Drosbach, bureau B2/085 (12, rue Guillaume Kroll à 1882 Luxembourg) de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h ou par tél. +352 4301 35035 ou via email : [florent.charton@ec.europa.eu](mailto:florent.charton@ec.europa.eu)
- à Ispra: par tél. +39 0332 783030 de 9h30 à 12h30.

### **IMPORTANT :**

L'actuelle copie statique de My IntraComm (le "snapshot"), accessible via les codes d'accès, sera maintenue pendant une période transitoire de **TROIS MOIS** (jusque fin novembre 2016) pour laisser aux pensionnés le temps d'obtenir leur compte ECAS et s'accoutumer à ce nouveau mode d'accès.

Pendant cette période de trois mois, les deux sites seront donc accessibles aux pensionnés par deux canaux différents :

- <https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/retired/> continuera de donner accès à la copie statique de My IntraComm avec les codes d'accès
- <https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/> donnera accès au "real-time" de My IntraComm, basé sur l'authentification ECAS complète.

Une fois la phase de transition terminée, l'accès à la copie statique ne sera plus possible: My IntraComm sera accessible exclusivement via le compte ECAS.

**Autre information importante : le portail spécifiquement dédié aux pensionnés ("My IntraComm retired") sera maintenu sur la version "real time" du site.**

-----

En annexe : liste Helpdesk.